

CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2022

Compte rendu sommaire de la Séance du 08 avril 2022

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
POMMERETTE Daniel			X	
PLANAT Gilles	X			
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET FAYARD Chantal		X		BERNARD P.
THORENS Pauline	X			

La réunion débute à 20h10

Secrétaire de Séance : M. MICHEL Didier

APPROBATION DU CR DU CM DU 04/03/2022

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 04/03/2022. Gilles PLANAT fait les remarques suivantes :

- Page 1 dans le paragraphe vente de parcelle sectionale, la deuxième ligne fait référence « mise en vente de la section » alors qu'il s'agit de la parcelle.
- Page 2 dans le paragraphe contrat de location. Il est demandé de modifier la deuxième phrase en précisant qu'il s'agit de modifier le périmètre de location.
- Page 2 dans le paragraphe aménagement du bourg. La deuxième phrase « Le Maire propose de partager le projet en deux afin de respecter le phasage et faciliter les différentes demandes de subventions »
- Page 3 dans le paragraphe Evaluation de l'impact environnemental. Modifier « les frais engendrés devraient être pris en charge »
- Page 3 dans le paragraphe « Demande de mise en valeur de l'Eglise ». Modifier : « Le SIEG dénommé maintenant ».
- Paragraphe « Demande de matériel informatique ». Ajouter « pour mise à disposition des administrés ».
- Page 3 : Titre de chapitre « Chalet de Solerie »
- Paragraphe « Dossier d'assainissement ». Ajouter le montant attendu est de 12K€.
- Ajouter en début de séance de CR la minute de silence en l'honneur d'Annie COSTE.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT 2021

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2021. Il précise que les subventions pour la voirie de la Vye ont été versées courant janvier 2022 alors que les travaux et dépenses ont été affectés à l'année 2021, il faut donc ajouter environ 40 000€ aux résultats de 2021.

Monsieur le Maire quitte la salle et donne la présidence à Pascal TARRIT, 2^{ème} adjoint, pour effectuer le vote.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021				COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
COMMUNE				COMMUNE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	145 416,32 €	RECETTES	22 725,32 €	RECETTES	153 713,51 €	RECETTES	110 247,62 €
Résultat 2020	52 089,09 €	Résultat 2020	259 580,13 €			Résultat 2019	149 332,51 €
Sous-total	197 505,41 €	Sous-total	282 305,45 €			Sous-total	259 580,13 €
DEPENSES	127 161,56 €	DEPENSES	109 310,82 €	DEPENSES	101 624,42 €	DEPENSES	- €
Excédent	70 343,85 €	Excédent	172 994,63 €	Excédent	52 089,09 €	Excédent	259 580,13 €
RESULTAT DE CLOTURE			243 338,48 €	RESULTAT DE CLOTURE			311 669,22 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021				COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
ASSAINISSEMENT				ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	8 475,24 €	RECETTES	7 512,78 €	RECETTES	10 809,44 €	RECETTES	20 485,86 €
Résultat 2020	1 483,67 €	Résultat 2020	33 442,49 €			Résultat 2019	15 543,57 €
Sous-total	9 958,91 €	Sous-total	40 955,27 €			Sous-total	36 029,43 €
DEPENSES	9 256,33 €	DEPENSES	12 946,78 €	DEPENSES	9 325,77 €	DEPENSES	2 586,94 €
Excédent	702,58 €	Excédent	28 008,49 €	Sous-total	9 325,77 €	Excédent	33 442,49 €
RESULTAT DE CLOTURE			28 711,07 €	RESULTAT DE CLOTURE			34 926,16 €

Pour = 6

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion qui sont conformes aux comptes administratifs.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Monsieur le Maire propose de reporter 50 000€ de l'excédent de résultat du fonctionnement 2021 du budget communal en fonctionnement au budget 2022 et 20 343.85€ en investissement en 2022.

Il propose de reporter le résultat en fonctionnement 2021 de 702.58€ du budget assainissement de fonctionnement au budget 2022.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE 2022

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de fiscalité actuel compte tenu des excédents dégagés par la commune. Il n'y a pas nécessité à augmenter ces taux.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT 2022

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel 2022 pour l'assainissement en précisant qu'une réflexion devra être menée pour augmenter la taxe d'assainissement afin d'aller vers l'équilibre budgétaire.

Il présente le budget prévisionnel 2022 communal pour le fonctionnement et l'investissement.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ; COMPLEMENT EP CHEZ MISSONNIER

Monsieur le Maire propose la mise en place d'un éclairage public chez Missonnier. Les habitants ont été contactés et approuvent cette demande. Le devis est de 1 050€ HT subventionné à 50%. Le coût pour la commune sera de 525€.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

PROGRAMME FONDS INVESTISSEMENT COMMUNAL (FIC) 2022

Monsieur le Maire présente le programme prévisionnel de demande de subvention auprès du conseil départemental pour le FIC.

Les projets envisagés sont :

- L'adressage pour 13 641.00€
 - La voirie de Beauchaud : 16 359.00€
- Soit un total de 30 000.00€

La subvention attendue s'élève à 7 950.00€

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

DEMANDE COUPE D'AFFOUAGE SECTION LES Igonins, LA FORTICHE ET L'OSSEDAT

Monsieur le Maire précise qu'il a contacté la Sous-Préfecture qui a elle-même contacté l'ONF. Pour eux aucune modification n'a été publiée dernièrement modifiant les règles d'affouage.

Les demandes reçues :

- Section de la Fortiche : entre 8 et 10 stères par foyer.
 - o Mr et Mme BROZE, Jean-Paul COSTE, Mr et Mme TARRIT, ont fait leur demande de coupe d'affouage.
- Section les Igonins : 10 stères par foyer
 - o Mr et Mme BOUTEILLE, Mr et Mme BARRIBAULT-BOUGIT et Mr JOSSELIN, ont fait leur demande de coupe.
- Section les Igonins et l'Ossedat : AC 240
 - o Mr et Mme PUNTIS ont fait une demande de coupe.

Monsieur le Maire rappelle que les règles de sécurité doivent être respectés par les affouagistes.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

Informations

- **Diagnostic énergétique éclairage public :**
Territoire d'énergie a présenté un diagnostic de l'éclairage public. 14 lampadaires sont considérés comme non réparables, le montant total estimé de remplacement est de 19 100€, la part restant à la commune serait de 9 550€.
- **Rénovation éclairage public en led ; devis attendu le 15/06/2022 :**
- **Mise en valeur de l'Eglise ; devis attendu le 15/06/2022 :**
L'éclairage n'étant pas prévue initialement. L'éclairage devrait être adapté. Un rendez-vous est pris pour novembre 2022 pour une présentation de la solution.
- **Demande autorisation de l'Association Jean-Marie pour une exposition à l'annexe mairie et salle des fêtes pour la remise des prix :**
*L'exposition de peinture aura lieu du 22/07/2022 au 20/08/2022 avec une ouverture de 14h00 à 18h00 dans l'annexe mairie.
La remise de prix aura lieu le 20/08/2022 à 16h dans la salle des fêtes.*
- **Date du prochain conseil municipal :**
Le Maire propose la date du vendredi 10/06/2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

A collection of handwritten signatures in black and blue ink, arranged in a loose cluster. The signatures are stylized and vary in length and complexity, including some that appear to be initials or short names.